



DEMANDE DE BREVET EUROPEEN


 Numéro de dépôt: **86401878.3**


 Int. Cl.⁴: **E 04 B 2/76**


 Date de dépôt: **26.08.86**


 Priorité: **06.09.85 FR 8513251**


 Date de publication de la demande:
13.05.87 Bulletin 87/20


 Etats contractants désignés:
AT BE CH DE FR GB IT LI LU NL SE


 Date de publication différé du rapport de recherche:
21.10.87 Bulletin 87/43

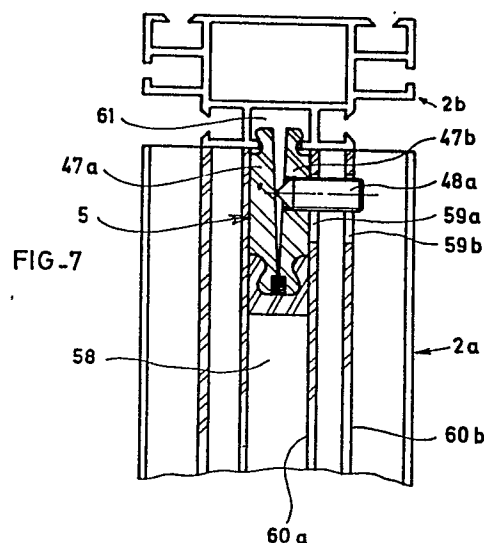

 Demandeur: **MECANOBLOC**
La Rachée
F-91530 Saint Cheron (FR)


 Inventeur: **Chaudron, Jean-Paul**
5bis rue Henri Loin
F-91530 Saint Cheron (FR)


 Mandataire: **Thibon-Littaye, Annick et al**
Cabinet A. THIBON-LITTAYE 11 rue de l'Etang
F-78160 Marly-le-Roi (FR)


Eléments de construction, notamment pour la fabrication de cloisons et d'encadrements.


 Eléments de construction comprenant des profilés et des organes pour leur assemblage à angle droit. Ils sont caractérisés en ce que les organes d'assemblage sont constitués par des pinces (5) à moyens de commande d'écartement forcé avec blocage des mors, en ce qu'au moins un profilé (2a,2b) présente latéralement, au moins une rainure longitudinale (61) semi-tubulaire à section alvéolaire ouverte, parallèle à l'axe du profilé et d'ouverture rectiligne laissant passage aux mors resserrés d'une pince d'assemblage mais interdisant le passage aux mors écartés, en ce qu'au moins un profilé présente au moins un conduit tubulaire (58), parallèle à l'axe du profilé, de section correspondant à l'encombrement du corps d'une pince d'assemblage et en ce qu'au moins un profilé présente, au moins une ouverture d'accès de l'extérieur aux moyens de commande d'écartement d'une pince.





Office européen
des brevets

RAPPORT DE RECHERCHE EUROPEENNE

Numéro de la demande

EP 86 40 1878

DOCUMENTS CONSIDERES COMME PERTINENTS							
Catégorie	Citation du document avec indication, en cas de besoin, des parties pertinentes	Revendication concernée	CLASSEMENT DE LA DEMANDE (Int. Cl.4)				
X	DE-A-2 059 829 (GARCIA MARTINEZ) * Page 4, lignes 1-29; figure 1 *	1,2	E 04 B 2/76 E 05 D 5/02				
A	---	5,7,9, 10,15					
X	AU-B- 514 900 (MARSHALL) * Page 6, ligne 24 - page 7, ligne 19; figure 4 *	1					
A	---	2,4,5, 7,15					
X	FR-A-2 530 937 (FEHLBAUM & CO.) * Page 5, ligne 14 - page 8, ligne 13; figures 1-4 *	1					
A	---	2,3,6, 7,15					
X	US-A-3 574 367 (JANKOWSKI) * Colonne 7, lignes 56-75; colonne 1, lignes 20-40; figures 1,4,8 *	1	E 04 B F 16 B E 05 D E 06 B				
A	---	2,5,7, 11,15					
X	BE-A- 863 778 (INT. EXTRUSION NV) * Figures 1,2 *	13					
X	BE-A- 745 143 (ALUMINIUM EUROPE SA) * Figures 1-4; revendications 1,2 *	13					
Y		14					
Le présent rapport de recherche a été établi pour toutes les revendications . / .							
Lieu de la recherche La Haye		Date d'achèvement de la recherche 23-07-1987	Examineur PORWOLL/SCHEIBLING				
<table border="0"><tr><td>CATEGORIE DES DOCUMENTS CITES</td><td>T : théorie ou principe à la base de l'invention E : document de brevet antérieur, mais publié à la date de dépôt ou après cette date D : cité dans la demande L : cité pour d'autres raisons & : membre de la même famille, document correspondant</td></tr><tr><td>X : particulièrement pertinent à lui seul Y : particulièrement pertinent en combinaison avec un autre document de la même catégorie A : arrière-plan technologique O : divulgation non-écrite P : document intercalaire</td><td></td></tr></table>				CATEGORIE DES DOCUMENTS CITES	T : théorie ou principe à la base de l'invention E : document de brevet antérieur, mais publié à la date de dépôt ou après cette date D : cité dans la demande L : cité pour d'autres raisons & : membre de la même famille, document correspondant	X : particulièrement pertinent à lui seul Y : particulièrement pertinent en combinaison avec un autre document de la même catégorie A : arrière-plan technologique O : divulgation non-écrite P : document intercalaire	
CATEGORIE DES DOCUMENTS CITES	T : théorie ou principe à la base de l'invention E : document de brevet antérieur, mais publié à la date de dépôt ou après cette date D : cité dans la demande L : cité pour d'autres raisons & : membre de la même famille, document correspondant						
X : particulièrement pertinent à lui seul Y : particulièrement pertinent en combinaison avec un autre document de la même catégorie A : arrière-plan technologique O : divulgation non-écrite P : document intercalaire							





REVENDEICATIONS DONNANT LIEU AU PAIEMENT DE TAXES

La présente demande de brevet européen comportait lors de son dépôt plus de dix revendications.

- ☐ Toutes les taxes de revendication ayant été acquittées dans les délais prescrits, le présent rapport de recherche européenne a été établi pour toutes les revendications.
- ☐ Une partie seulement des taxes de revendication ayant été acquittée dans les délais prescrits, le présent rapport de recherche européenne a été établi pour les dix premières revendications ainsi que pour celles pour lesquelles les taxes de revendication ont été acquittées,
- à savoir les revendications:
- ☐ Aucune taxe de revendication n'ayant été acquittée dans les délais prescrits, le présent rapport de recherche européenne a été établi pour les dix premières revendications.

X ABSENCE D'UNITE D'INVENTION

La division de la recherche estime que la présente demande de brevet européen ne satisfait pas à l'exigence relative à l'unité d'invention et concerne plusieurs inventions ou pluralités d'inventions,

à savoir:

- 1) Revendications 1-12
- 2) Revendications 1,13-15

- ☒ Toutes les nouvelles taxes de recherche ayant été acquittées dans les délais impartis, le présent rapport de recherche européenne a été établi pour toutes les revendications.
- ☐ Une partie seulement des nouvelles taxes de recherche ayant été acquittée dans les délais impartis, le présent rapport de recherche européenne a été établi pour les parties de la demande de brevet européen qui se rapportent aux inventions pour lesquelles les taxes de recherche ont été acquittées
- à savoir les revendications:
- ☐ Aucune nouvelle taxe de recherche n'ayant été acquittée dans les délais impartis, le présent rapport de recherche européenne a été établi pour les parties de la demande de brevet européen qui se rapportent à l'invention mentionnée en premier lieu dans les revendications,

à savoir les revendications:



DOCUMENTS CONSIDERES COMME PERTINENTS			
Catégorie	Citation du document avec indication, en cas de besoin, des parties pertinentes	Revendication concernée	CLASSEMENT DE LA DEMANDE (Int. Cl.4)
Y	EP-A-0 102 825 (COMMERCIAL & INDUSTRIAL INSULATION LTD) * Figures 5,6,12.7; page 12, lignes 14-22 *	14	
A	---	15	
A	FR-A-2 297 020 (SOFADI) * Page 2, ligne 25 - page 3, ligne 6; figure 1 *	1,6	
A	FR-A-1 602 678 (SOC. METALLURGIQUE DE SAINT-LOUIS) * Figure 1; page 1, lignes 17-28 *	14,15	
-----			DOMAINES TECHNIQUES RECHERCHES (Int. Cl.4)
Le présent rapport de recherche a été établi pour toutes les revendications			
Lieu de la recherche		Date d'achèvement de la recherche	Examineur
CATEGORIE DES DOCUMENTS CITES X : particulièrement pertinent à lui seul Y : particulièrement pertinent en combinaison avec un autre document de la même catégorie A : arrière-plan technologique O : divulgation non-écrite P : document intercalaire T : théorie ou principe à la base de l'invention E : document de brevet antérieur, mais publié à la date de dépôt ou après cette date D : cité dans la demande L : cité pour d'autres raisons & : membre de la même famille, document correspondant			

